Magnanville

Communiqué du Maire, Michel LEBOUC

Magnanville, le 14 septembre 2023

MAISON D'ARRÊT : DU NOUVEAU…OU PAS !

Ce mardi 12 septembre, les services de la ville ont été destinataires d'un projet de travaux sur la commune de Magnanville, émanant d'un bureau d'étude extérieur.

Dans ce document, il est indiqué en description : Centre Pénitentiaire Magnanville site 2, avec une date de début de chantier au 9 septembre 2026.

C'est donc par le biais de ce document administratif basique que j'ai pris connaissance que l'État continuait à travailler sur son projet de construction d'une maison d'arrêt sur notre commune, sur un secteur qui concerne l'hypothèse 2, c'est-à-dire la plus éloignée du lycée et des habitations de l'avenue Pierre Bérégovoy.

Pour mémoire, le dernier comité de pilotage organisé par l'État s'est déroulé le 14 avril dernier ! Et depuis, plus de son, plus d'image. Je n'ai jamais été destinataire du compte-rendu de cette réunion (s'il existe), ni d'une quelconque décision de l'État, par le biais du Garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti.

Lors de ce comité de pilotage, j'avais défendu l'idée d'un projet alternatif à celui de Magnanville. Avec les élus du territoire, nous avions fait des propositions. Nous avions listé toutes les contraintes que présente le site de Magnanville et j'avais demandé à l'État de poursuivre les investigations sur les friches industrielles.

Une fois de plus, les élus de proximité sont mis à l'écart de ce dossier d'importance. Le projet de travaux démontre que l'État continue à travailler en catimini alors même que mes courriers, au Président de la République, à la Première Ministre et au Garde des Sceaux, sont restés lettre morte ! Où en est la concertation avec les élus de terrain ?

Dans ce contexte, j'ai décidé de saisir à nouveau le Garde des Sceaux pour exiger des réponses et de la concertation. C'est dans notre droit d'élus car nous les maires, nous sommes les porte-paroles de la population, nous connaissons nos habitants pour les rencontrer chaque jour sur le terrain, nous connaissons notre territoire, ses atouts et ses contraintes, et il est hors de question de se laisser mettre sur la touche par les plus hauts représentants de la République.

Faute de retour de l'État, nous n'avons pas pu organiser notre grande réunion publique sur le territoire mais elle reste évidemment d'actualité dès que nous recevrons de nouveaux éléments de réponse.

Hôtel de Ville / Rue de la Ferme 78200 Magnanville
Tél. 01 30 92 87 31 / communication@mairie-magnanville.fr
www.magnanville.fr